



Baie de Somme 3 Vallées



Atlas Paysager et Patrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Sommaire

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Le marais	p.6
Flore et faune	P.7
Évolution des paysages	p.9
Histoire et population	p.10
Église Notre-Dame de l'Assomption	p.10
Forme urbaine	p.13
Fiche patrimoniale : le patrimoine bâti de la Reconstruction	p.16
Le patrimoine bâti avant 1940	p.22
Petit patrimoine et lieux du souvenir	p.25
Patrimoine ferroviaire	p.27
Recommandations paysagères et hypothèses d'aménagement	p.28

Paysage d'aujourd'hui

Le paysage est le résultat de l'action de l'Homme sur son environnement naturel.

La commune se situe dans la vallée de la Basse Somme, à la confluence de la Somme et de l'Airaines.

Constitué de plateaux agricoles, le paysage est riche de cultures céréalières. Le sol est composé de craie, recouvert de limons sur une couche d'argile à silex. Des vallées sèches où ont jadis coulé des cours d'eau affluents à la Somme ou à l'Airaines (la Vallée du Câtelet, la Vallée de Courcelle, la Vallée de Bettencourt - Vallée de Long Pré) entaillent les plateaux. Elles sont soulignées de boisements et créent du relief.

Les rideaux picards (en jaune) et la végétation des vallées sèches sont des éléments identitaires du paysage communal et des lieux de biodiversité. Les rideaux sont des talus qui ont été obtenus par les labours successifs au cours de l'histoire. Parallèles aux courbes de niveau, ils ont été aménagés pour lutter contre l'érosion des sols. Ils portent le nom de « rindaux » en picard. Photo aérienne IGN 2013.



Vue du village depuis la cavée du Quesnoy. On aperçoit Long en arrière-plan.

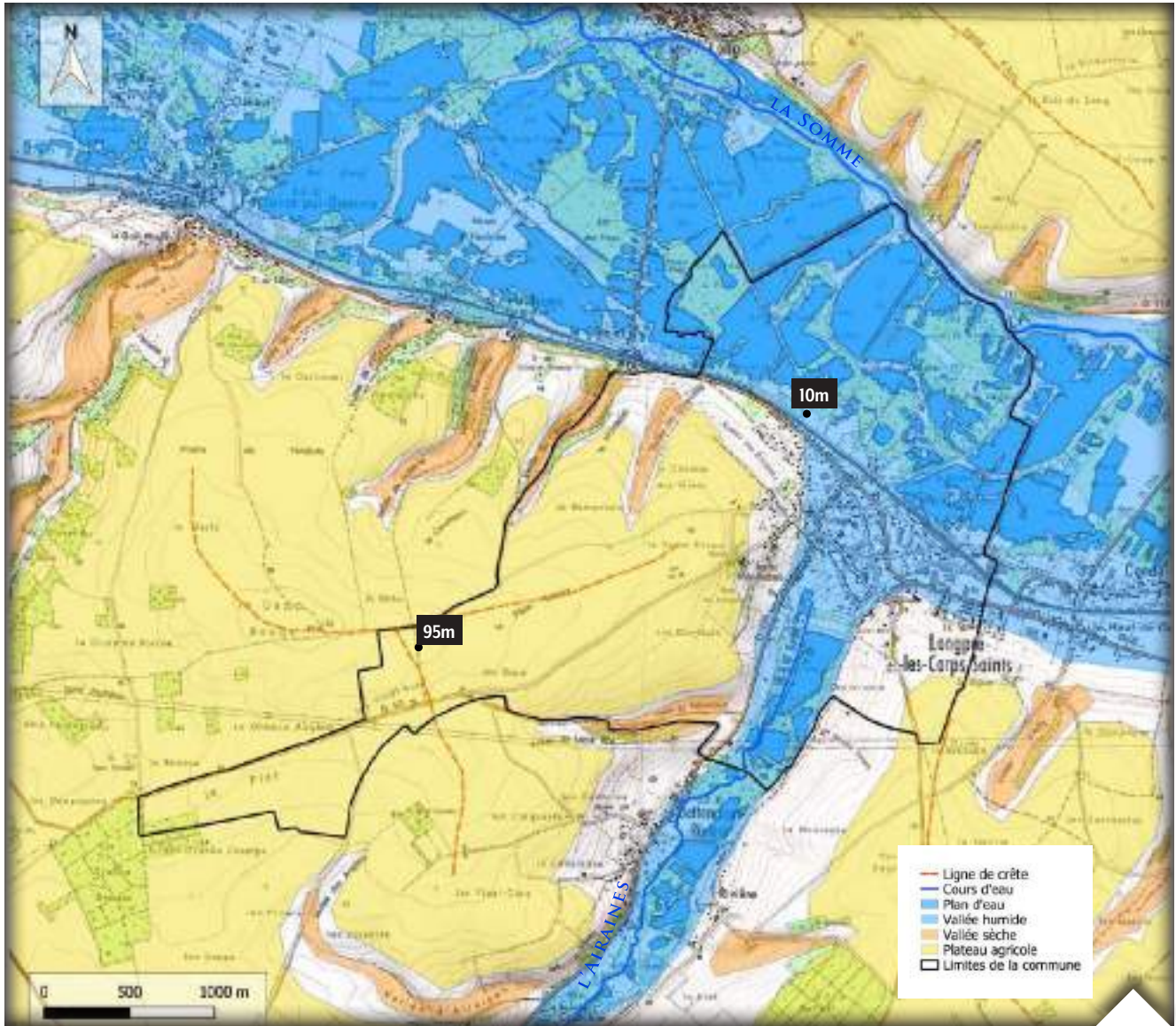


La vallée de l'Airaines présente un versant dissymétrique comme les autres vallées vertes du plateau du Vimeu : son versant ouest est plus pentu que son versant est.

Vue sur la vallée de l'Airaines depuis la cavée du Quesnoy.



Vue sur la vallée sèche de Long Pré (appelée aussi vallée de Bettencourt), soulignée par un boisement. En arrière-plan, la ligne électrique et le plateau agricole.



Carte des reliefs à Longpré-les-Corps-Saints : Les points culminants se situent à 95m sur le plateau sud-est. Le point le plus bas se situe en fond de vallée tourbeuse à 10m. ©BS3V-IGN

Le Marais

Reposant sur des terrains crayeux et alimentés par des eaux souterraines calcaires, les marais tourbeux alcalins de Longpré s'étendent sur 160 ha et offrent un paysage façonné par l'Homme, aux multiples visages : étangs creusés pour la tourbe, boisements d'aulnes, de saules et de peupliers, roselières, tremblants tourbeux, prairies humides.

La vallée de la Somme constitue l'un des plus vastes complexes tourbeux du nord-ouest de l'Europe. Les étangs, ou « intailles » en picard, sont profonds et de forme régulière. Ils ont été creusés pour extraire la tourbe (ou des graviers, tel devant la maison des marais). L'extraction de la tourbe a commencé au XII^{ème} siècle et s'est intensifiée au XVII^{ème} siècle. Elle a servi de combustible jusqu'à la fin des années 1950 (la technique d'extraction de la tourbe est décrite

dans la fiche patrimoniale de l'Atlas de Long). Les « intailles » se trouvent dans la vallée de la Somme et également dans la partie de la vallée de l'Airaines qui se situe dans la commune. Le fond de vallée de Somme servait également de pâtures communales comme l'indique la toponymie : « les prés sur la Somme », « les prés à Pion », « les bas prés ». Favorables à une faune et une flore remarquables, ces milieux ont fait la réputation de Longpré-les-Corps-Saints et des communes voisines. Au XX^{ème} siècle, les marais sont devenus un haut lieu d'attractivité touristique pour la pêche et la chasse.

Marais le long des prés à pions
© CEN Picardie P. Monnehay



Etang dans les marais © Patrick Guidé

Flore et faune

Les marais et tourbières de la vallée de la Somme se distinguent par leur grande richesse écologique : une faune particulièrement remarquable et une concentration d'habitats et d'espèces rares et menacées. Ils sont inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale et protégés également dans le cadre du programme Natura 2000.

Composée d'espèces rares, la flore est typique des marais tourbeux : Cladium marisque (Cladium mariscus), Fougère des marais (Thelypteris palustris), Potamot coloré (Potamogeton coloratus), Nénuphare blanc (Nyphaea alba), Laiche tardive (Carex viridula) et Utriculaire commune (Utricularia vulgaris). La Laiche tardive a besoin, pour se développer, d'une pelouse rase en zone ouverte. Elle a pâti de la fermeture du marais par embroussaillage. La réouverture de ces milieux et la relance du pâturage pourraient permettre à certaines espèces de réapparaître. C'est le cas de l'Orchis négligé (Dactylorhiza praetermissa), qui a récemment été réobservée dans les prés à Pions.

444 espèces animales ont été observées sur l'ensemble de la commune au cours des 20 dernières années (Sources ClicNat.fr) ce qui indique la réalisation d'observations régulières et une bonne connaissance du patrimoine naturel de la commune.

25 espèces d'odonates (Libellules et Demoiselles) y ont été observées, dont la Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii), espèce rare et classée comme vulnérable.

Les marais constituent des haltes migratoires, des sites d'hivernage et des zones de reproduction pour les oiseaux. Parmi les nombreux oiseaux des zones humides qui sont présents à la période de reproduction (printemps-été), on observe



Cladium marisque - © Krzysztof Ziarnik, Kenraiz

Fougère des marais
© Rob Routledge, Sault College

des espèces rares tels que le Blongios nain (Ixobrychus minutus), le Bihoreau gris (Nycticorax nycticorax), le Butor étoilé (Botaurus stellaris) et le Hibou des marais (Asio flammeus), mais également des espèces comme les Oies, Canards Souchet ou Pilet, Sarcelles et Bécassines des marais qui font le bonheur des chasseurs.

De plus, 20 espèces de poissons ont été recensées dans la commune, même si certaines observations datent. On trouve l'Anguille européenne (Anguilla anguilla) et la Lamproie de rivière (Lampetra fluviatilis), toutes les deux en danger d'extinction. Ces deux espèces sont migratrices mais avec une migration inversée l'une par rapport à l'autre.



Ainsi, l'Anguille descend les cours d'eau pour se reproduire et pondre en mer. Les larves vont ensuite s'y développer jusqu'à devenir des civelles (petites anguilles) qui remonteront les fleuves et les rivières afin d'y continuer leur croissance jusqu'au stade adulte. A l'inverse, la Lamproie se reproduit dans les cours d'eau où ses larves vont se développer pendant 5 à 7 ans avant de migrer vers la mer où elles terminent leur développement. Après une forte régression de leurs populations à cause des obstacles à leur migration (écluses, moulins à eau, ...), de nombreux aménagements de restauration des continuités écologiques (passes à Anguilles, passes à poissons) permettent maintenant à ces espèces de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie.

*Lamproie de rivière, une
espèce en danger d'extinction*
© Tiit Hunt



Bihoreau gris - ©Bert de Tilly



Hibou des marais, ©Rodolphe

Évolution des paysages

L'évolution paysagère entre 1947 et aujourd'hui s'observe dans l'agrandissement des parcelles cultivées dû au remembrement après la Deuxième Guerre mondiale. Le bocage et les vergers diminuent autour du village. Le tourbage a cessé à partir des années 1960.

En conséquence, dans les marais, le boisement progressif des parcelles non entretenues provoque une fermeture de l'espace. A partir des années 1970, on observe l'apparition et l'augmentation du bâti de loisir à l'intérieur des marais en bordure des voies de communication.



IGN photographie aérienne 1947



IGN photographie aérienne 2011

Histoire et population

Le nom de Longpré vient de « pré étendu » (longum pratum en latin). Au XI^{ème} siècle, le suffixe « les-Corps-Saints » fut ajouté au nom du village lorsque le seigneur Aléaume de Fontaines y envoya 116 reliques depuis Constantinople où il était parti en croisade. Les reliques furent abritées dans la collégiale fondée par Aléaume avant son départ. Le bourg devint alors un important lieu de pèlerinage.

Le village subit les destructions des guerres (il fut incendié deux fois pendant la guerre de Cent ans en 1346 et 1415). Les habitants reçurent leur charte communale à la fin du XV^{ème} siècle. Le village fut également occupé par les Prussiens en 1870. L'exploitation des moulins à huile et la tourbe permit au village de retrouver sa prospérité. L'aménagement du canal de la Somme au XIX^{ème} siècle et la construction de la voie de

chemin de fer favorisèrent l'industrialisation de la vallée. L'industrie Saint Frères s'étendit sur les sites bien desservis par la ligne ferroviaire Amiens-Boulogne. L'implantation d'une usine de fabrication de bâches à Longpré en 1911 en témoigne.

Évolution de la population

Années	1793	1866	1911	1946	1954	1968	2016
Nombre d'habitants	1138	1922	1549	1160	1567	1902	1656

source : EHESS Cassini, INSEE

Église Notre-Dame de l'Assomption

Fondée en 1190 par Aléaume de Fontaines avant son départ pour les croisades, la collégiale Notre-Dame de l'Assomption abrita le trésor constitué des 116 reliques rapportées de Constantinople en 1205. Le culte des reliques des saints avait une très grande importance pour les croyants du Moyen Âge et la nouvelle collégiale attira de nombreux fidèles. L'édifice possédait un plan typique des églises de pèlerinage. Le chœur était entouré d'un déambulatoire et la nef était flanquée de bas-côtés. Quatre piliers qui séparaient le chœur du déambulatoire sont exposés dans le jardin attenant à l'église. Ils ont été découverts lors de la reconstruction de l'église après 1950.

Si la majeure partie des reliques fut dispersée au cours des siècles, une partie du trésor d'Aléaume et des siècles suivants a été conservée : le reliquaire de Saint Christophe (XVI^{ème} siècle) est aujourd'hui la pièce principale de ce trésor. Le

trésor est aussi composé d'un reliquaire tryptique du XIII^{ème} siècle, du reliquaire «la tentation du Christ dans le désert» (XIII^{ème} siècle), du reliquaire des quatre docteurs de l'Église, du reliquaire de Saint-Louis (XV^{ème}), du reliquaire de Saint-Vincent et Saint-Théodore (XVI^{ème} siècle), d'une châsse du Premier Empire «le Fierté», d'une châsse du Second Empire, de la châsse de Sainte-Agnès. Une procession avec les reliques a lieu chaque année le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge.

Reliquaire de Saint Christophe, XVI^{ème} siècle, en bois recouvert de lames d'argent, incrusté de pierres précieuses.
© Ville d'Abbeville, service patrimoine.



La crypte romane date de l'édifice originel (1190). Elle abrite le cénotaphe d'Aléaume de Fontaines, un moulage du tympan, une mise au tombeau du XVI^{ème} siècle et la sépulture de seigneurs de Longpré.

© Ville d'Abbeville, service patrimoine.



*Le cénotaphe d'Aléaume de Fontaines.
© Ville d'Abbeville, service patrimoine.*



La collégiale était un important édifice au Moyen Âge. Les chanoines avaient leurs maisons autour de l'église, ce qui a donné son nom à la rue des Cloîtres. La collégiale subit bien des dommages au cours des siècles, et notamment lors de la guerre de Cent Ans. L'église connut un long déclin après la Révolution. D'importants travaux furent entrepris au XVII^{ème} siècle après un incendie (1665) et à la fin du XIX^{ème} siècle lorsqu'une flèche fut érigée par l'architecte Deleforterie.

En 1940, la flèche fut détruite, ainsi que la toiture et les voûtes.

En 1950, la reconstruction de l'église suite aux dommages de mai et juin 1940, fut prise en charge par l'architecte des Monuments Historiques pour les éléments classés (le portail et le clocher) et par l'architecte Paul-René Chauvin pour le reste du bâtiment.



L'église au début du XIX^{ème} siècle. Collection privée



Portail de l'église en 1900. © La Picardie historique et monumentale T. III. Société des antiquaires de Picardie. Le tympan, du début du XIII^{me} siècle, comprend deux registres représentant la Vierge. Au niveau supérieur, il s'agit du couronnement de la Vierge. Le registre inférieur représente la dormition de la Vierge et son ensevelissement. Sur le trumeau s'adosse une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus.



Intérieur de l'église aujourd'hui. L'architecte utilisa la pierre de taille et le béton pour la reconstruction des parties détruites. Le plafond est constitué d'impressionnants caissons moulurés.

© Ville d'Abbeville, service patrimoine.



Lors de la reconstruction, le sculpteur Louis Chavignier (1922-1972) réalisa le retable dans le fond du chœur, en cuivre martelé, ainsi que la croix qui le surmonte. © Ville d'Abbeville, service patrimoine.

Forme urbaine

Selon l'usage dans les villages de la vallée de la Basse Somme, le bourg est construit à flanc de versant de la vallée, à l'écart du lit inondable de la Somme.

Au XIX^{ème} siècle, les habitations étaient regroupées autour de la mairie et de la collégiale, et rattachées à la gare par la rue de l'ancienne gare (devenue rue de la Division Leclerc). Des vergers entouraient le village.



Carte d'Etat Major 1866 (IGN, geoportail.fr).



Rue de l'ancienne gare en 1905 8FI3062 - Archives départementales de la Somme. Le tissu bâti est dense et les constructions sont alignées sur la rue.



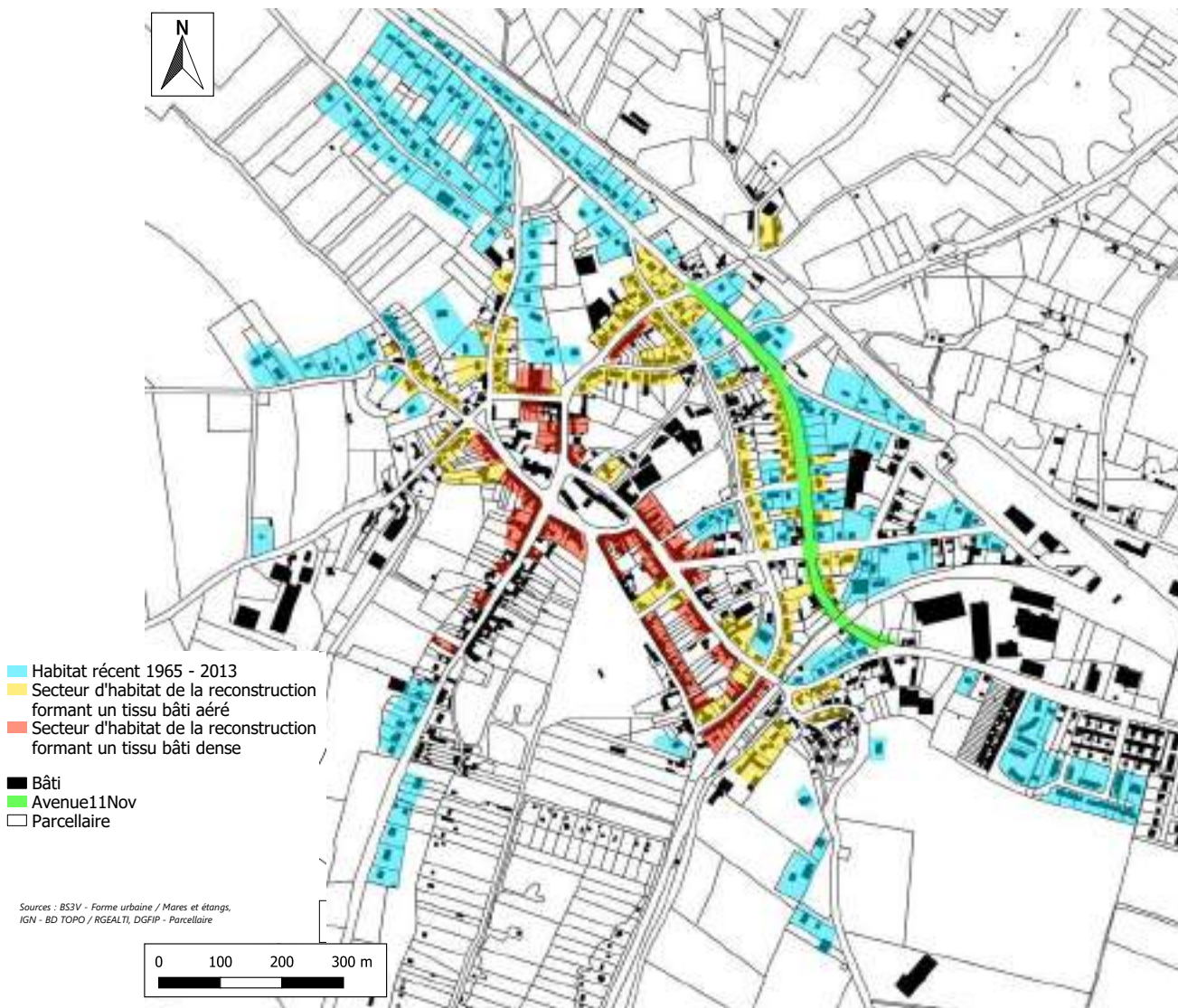
La Grande Rue en 2019



L'Airaines traverse le bourg au gré des canaux le long des rues, créant un environnement naturel dans le paysage urbain. © Atelier de l'Ours

Le bâti, dense en centre bourg (secteur rouge), se caractérise par des voiries larges. Les maisons des années 1950 construites plus à l'écart du centre (secteur jaune) forment un tissu plus aéré. Une voirie nouvelle est ajoutée en 1950 (avenue du

11 novembre). Aujourd'hui, les habitats les plus récents (1965 - 2013, secteur bleu) se distinguent par une implantation différente qui s'affranchit des limites parcellaires et de la mitoyenneté.



Évolution du tissu bâti depuis la seconde reconstruction ©BS3V- IGN Cadastre de Longpré-les-Corps-Saints, geoportail.fr











*Le patrimoine bâti de
la Reconstruction*

En mai et juin 1940, les combats de la bataille de France détruisirent 90% de la commune et changèrent son visage.



Commune de Longpré-les-Corps-Saints. Département de la Somme. Plan de reconstruction. Ministère de la reconstruction et l'urbanisme. M. Millochau, cartographe. Bibliothèque L. Aragon, Amiens, section patrimoine PI 3403.

LÉGENDE		Projet	
État actuel			
	Immeubles existants		Vies projetés
	Immeubles détruits		Réservé pour espaces publics
	Plantations d'alignement en cours		Plantations d'alignement à créer
	Espaces plantés	Zonage	
			Limite de zone de construction en ordre de priorité

La place du Marquet fut occupée par des baraquements provisoires pour loger les habitants le temps de la reconstruction. Archives départementales de la Somme.

Lors de la Reconstruction, les voiries et les chemins existants furent élargis. L'ère de la seconde Reconstruction est celle de l'adaptation des villages aux besoins nouveaux, tels que l'usage de la voiture. L'avenue du 11 novembre (D3), bordée de nouvelles habitations et rapprochant le village de la Somme, est ainsi créée. Le plan conserve la conception traditionnelle de l'espace urbain, avec l'alignement sur rue et la mitoyenneté en cœur de bourg, mais intègre quelques principes de la modernité de l'après-guerre, comme l'homogénéisation des façades, l'utilisation du béton, la recherche d'une meilleure exposition, le regroupement des services au centre.

La rue des eaux. J. Neel architecte.



On distingue à Longpré l'influence des cités-jardins, modèle théorisé par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard en 1898.

Exemple d'une cité-jardin. Le Logis, Watermael-Boitsfort (Bruxelles) © Ben2-CC



A Longpré-les-Corps-Saints, en accord avec les injonctions du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), les architectes proposent une architecture de compromis entre la modernité fonctionnelle et le régionalisme. Le style régionaliste se manifeste par des détails traditionnels : toitures à forte pente, briques, pannes picardes, ...

Les matériaux utilisés pour la reconstruction des logements, à cause de la pénurie, sont des briques creuses, des briques industrielles, du béton, des tuiles de type pannes picardes ou mécaniques, parfois des tuiles plates ou des ardoises, des parements pierre.

Paul-René Chauvin est l'un des architectes qui a œuvré à la reconstruction de Longpré-les-Corps-Saints. Après un cursus à l'école des Beaux-Arts, il devint architecte en 1919. Il construisit de nombreux groupes scolaires, et des logements dans le canton d'Aulnay-sous-Bois. Il commença à exprimer son style dans l'entre-deux guerres, entre régionalisme, classicisme, et modernisme. Il installe son cabinet dans la Somme en 1948.



- 1 - toiture à forte pente qui fait penser à l'inclinaison des toits lorsqu'ils étaient couverts en chaume
- 2 - plein cintre en brique au-dessus d'une fenêtre
- 3 - encadrement en brique autour des ouvertures
- 4 - pannes picardes



L'esprit des grandes entrées de fermes est conservé, de même que la structure de la ferme traditionnelle : bâtiments alignés sur la rue, dépendance perpendiculaire à la rue. Ici, la cour est fermée.



Toit de l'école. Influence des toits polychromes à motifs de Bourgogne. Le style régionaliste peut s'inspirer de caractéristiques architecturales de régions différentes.



Ferme de la Reconstruction. Le pigeonnier traditionnel est reconstruit. Réinterprétation de la ferme à cour carrée.

Les bâtiments qui datent de la période de la reconstruction présentent des détails architecturaux similaires :



Trous d'aération des combles au niveau du pignon de maisons mitoyennes



Lucarnes jacobines à fronton triangulaire



Motifs décoratifs de briques. Fenêtres à petits carreaux



Porte encadrée par un arc en plein cintre en brique



La similitude des motifs architecturaux est accentuée par la mitoyenneté en cœur du bourg



Au-delà de quelques marqueurs régionaux, les autres éléments de construction sont modernes car l'objectif général de la reconstruction est de moderniser le bâti. Peuvent notamment être repris quelques éléments de la modernité des années 30 (hublots, fausse fenêtre horizontale, ...).

L'école mêle l'architecture régionaliste (le toit) et la modernité par l'horizontalité du bâtiment, soulignée par les fenêtres en bandes.



La poste

Photographie de la reconstruction à Longpré-les-Corps-Saints. Archives départementales de la Somme. Le hublot est un détail d'architecture moderniste.



La mairie, construite par Paul-René Chauvin.



Patrimoine bâti avant 1940

Certains bâtiments ont échappé aux destructions de 1940.

Maçonnerie en briques de terre cuite, avec ornements. Inspiration classique avec les pilastres et fronton triangulaire.



L'ancienne école des filles est encore visible aujourd'hui à côté de l'église. collection privée





Face à l'usine Saint-Frères (détruite depuis), des « habitations à bon marché » construites pour les ouvriers datent de 1912.

Palette de couleurs et de détails architecturaux des bâtis d'avant 1940



Pierre calcaire



Epis de faîtage en ferronnerie



Inclusion de décor polychrome en faïence émaillée



Briques. Appareillage à la française



Appareillage décoratif de brique rouge et blanche en bandeau de corniche



Mur pignon à redents inspiré de l'architecture flamande

Petit patrimoine et lieux du souvenir



La roue du moulin Renouard et Gallet est le seul vestige de l'ancien moulin, à l'intersection de la rue du Marais et de la rue aux Sacs. Au cours du XIX^{ème} siècle, le nombre de moulins augmente et les moulins prospèrent. En 1851, la municipalité dénombre 10 grands moulins à blé et 22 usines à huiles.



Cimetière anglais, cavée du Quesnoy. C'est un lieu de sépulture pour les soldats des armées alliées tombés pendant la Grande Guerre de 1914-1918.

Le monument aux morts dédiés aux combattants du conflit de 1870 fut agrandi et modifié afin d'ajouter le nom des soldats de la Première Guerre mondiale. Ce sont les architectes Mallet et Carpentier qui firent la transformation du monument, inauguré en avril 1922. La sculpture centrale du monument, réalisée par A. Carvin, représente un poilu appuyé sur son fusil.





Les événements du 28 mai au 6 juin 1940 à Longpré-les-Corps-Saints ont tué des soldats de la 1^{ère} compagnie du 1^{er} bataillon du 53^e RICMS (Régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais) qui ont défendu le bourg face aux panzers du général Rommel lors de leurs percées des 5 et 6 juin 1940.



Chapelle Notre Dame des sept douleurs, cavée du Quesnoy. Elle a été construite en 1852. En 1998, la famille Boulanger, propriétaire de la chapelle en fit don à la commune.

26



Le calvaire de la ferme Jourdain est une croix de mission, plantée vers 1886, pour susciter un réveil de la foi et de la pratique religieuse dans le village.

Patrimoine ferroviaire

La première gare se situait dans la « rue de l'ancienne gare ». Elle fut ouverte en 1847 sur la ligne reliant Paris à Boulogne-sur-Mer. En 1875, une nouvelle gare fut construite au croisement des lignes Paris-Boulogne et Frévent-Gamaches.



La gare au début du XX^{ème} siècle. Carte postale, collection privée. Le 18 mai 1940, le nœud ferroviaire est détruit.

La gare actuelle, datant de la Reconstruction. Carte postale, collection privée.

Ouverte en 1872, cette deuxième ligne Frévent-Gamaches a joué un rôle important. Elle assurait le transport de voyageurs et le transport de marchandises : céréales et mélasse pour la distillerie d'alcool de betteraves et pour les coopératives d'Oisemont. Le trafic de voyageur a cessé en 1938. Aujourd'hui, on peut parcourir l'ancienne voie à pied ou à vélo entre Longpré-les-Corps-Saints et Oisemont, le long de la « voie verte du Vimeu à l'Airaines ».



Une halle de stockage à la gare de Longpré-les-Corps-Saints.

Recommandations paysagères et hypothèses d'aménagement

Les enjeux

- Requalifier l'ensemble des espaces publics du centre bourg (enjeu prioritaire de la place du Marquelet développé ci-après)
- Renforcer le lien entre gare et centre bourg
- Relier la voie verte du Vimeu à l'Airaines à la gare par l'acquisition et l'aménagement du dernier tronçon de la voie ferrée
- Revitaliser les biens immobiliers vacants du centre bourg
- Proposer des boucles de randonnée pour découvrir la commune sous de nouveaux angles. En passant par les plateaux, mais aussi par des points de vue en ville, l'idée est de mettre en valeur et de diversifier l'offre de sentiers touristiques et quotidiens
- Matérialiser la présence de la maison des marais et des sentiers par une signalétique appropriée
- Intégrer dans le paysage les nouvelles constructions en bord d'Airaines
- Ajuster les espaces publics aux piétons
- Mettre en valeur les points de vue sur le bourg depuis les hauteurs
- Reconquérir les abords de l'Airaines

Hypothèses d'aménagement : La place du Marquelet

Ces pistes d'aménagement de la place du Marquelet ont pour ambition de contribuer à l'expression naturelle de ce site remarquable en cœur de bourg. Une restructuration de ce site et l'introduction de nouveaux usages (balade, activités sportives ou de loisirs, cueillette, ...) viendront conforter les fonctionnalités écologiques de l'Airaines tant à l'échelle de la commune que de celle de la vallée.

Formaliser et optimiser le stationnement

Le stationnement sur la place est aujourd'hui désordonné et peu optimisé. La matérialisation d'un nombre important de places à destination des véhicules légers et de quelques poids lourds par le biais d'une signalétique au sol est préconisée. Est également recommandée la création d'un parking de grande affluence qui, en dehors d'événements exceptionnels (fête foraine, réderie, jour de match), viendra étendre l'emprise des espaces piétons au bord de l'Airaines. Une fois cet espace désimpermeabilisé, un mélange terre-pierre engazonné et des éléments amovibles (jardinières, bacs fleurs, mobilier urbain, ...) permettront de rendre cette place plus

accueillante et de signaler une transition entre l'espace urbain et celui jouxtant l'Airaines.

Mettre en place une nouvelle structure végétale

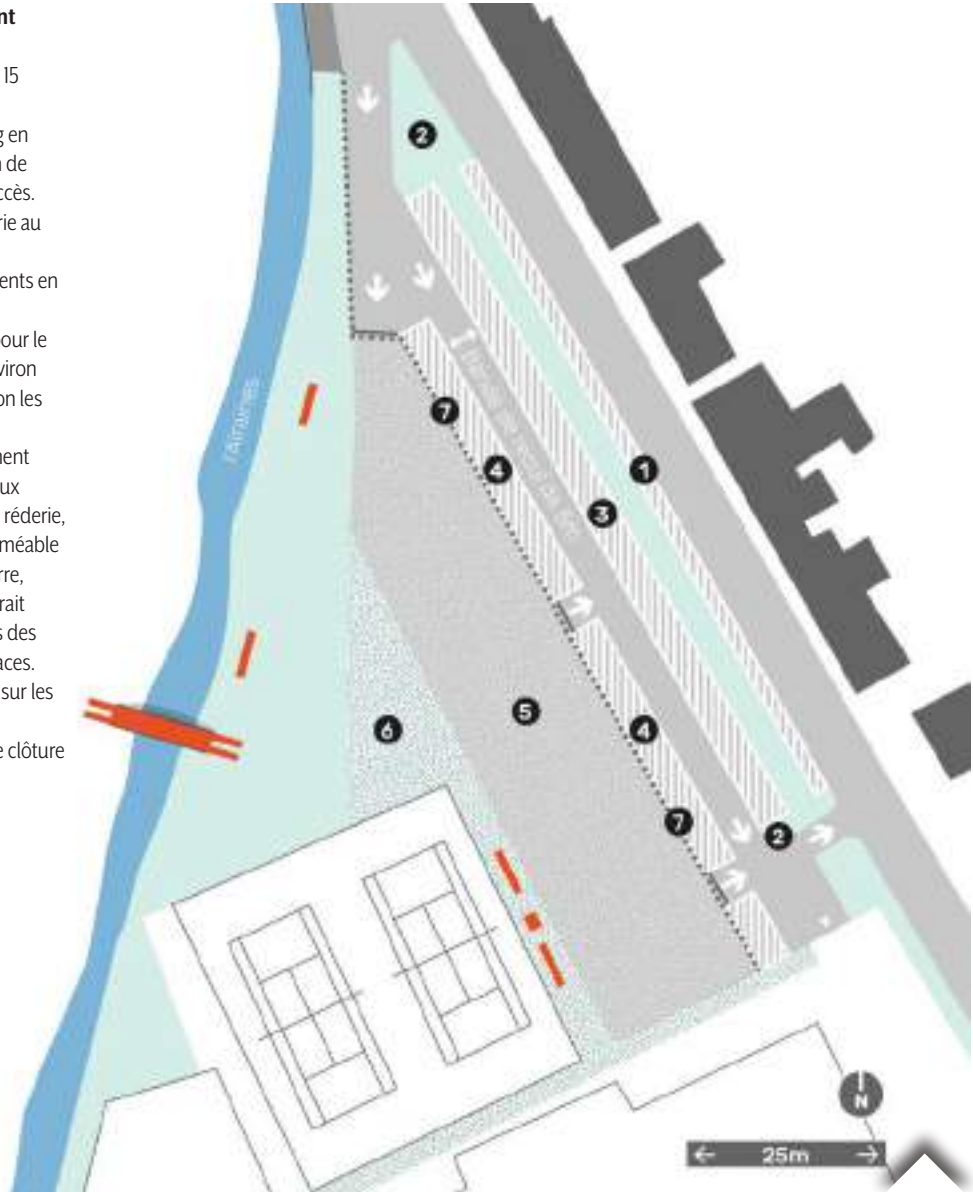
La plantation de différentes strates végétales sur une trame commune permet de rompre avec la nappe minérale du site en y retrouvant du volume végétal apaisant la perception des lieux. Au pied de ces alignements peuvent être ouvertes des fosses généreuses dans lesquelles la pleine terre perméable pourra assurer une meilleure infiltration des eaux pluviales. C'est aussi donner plus d'espaces d'expression à la biodiversité humide des bords de l'Airaines.

Renforcer la lisibilité de l'espace et l'articulation de la place avec le cœur de bourg

En réfléchissant à la connexion du site avec la rue du Moulin, l'école et la Mairie et en renouvelant le mobilier urbain, l'aménagement suggéré a également pour objectif de faire de la place du Marquelet un lieu incontournable de la commune et un support au départ de boucles de randonnées.

Formaliser et optimiser le stationnement

- 1** - Maintenir et formaliser une bande de stationnement en créneau sur rue. Environ 15 places.
- 2** - Structurer l'entrée et la sortie du parking en formalisant un espace non carrossable afin de canaliser la circulation et de sécuriser les accès. Formaliser par exemple une bande de prairie au pied des arbres existants.
- 3** - Formaliser des stationnements permanents en bataille. Environ 35 places.
- 4** - Formaliser un emplacement privilégié pour le stationnement de 2 à 3 poids lourds ou environ 30 places de stationnement en bataille selon les besoins identifiés.
- 5** - Étudier la faisabilité et le dimensionnement d'un parking de grande affluence réservé aux événements exceptionnels (jour de match, réderie, fête foraine, ...) dans un matériau semi-perméable et si possible végétalisé (mélange terre-pierre, grave compactée, dalles alvéolaires) qui serait dédié le reste du temps aux usages publics des bords de l'Airaines. Environ 1500m², 130 places.
- 6** - Élargir la prairie des berges de l'Airaines sur les espaces peu propices au stationnement.
- 7** - Délimiter le parking occasionnel par une clôture amovible.



Esquisse d'organisation du stationnement sur la place du Marquetet. Trame arbustive non représentée.

Mettre en place une nouvelle structure végétale

La mise en place de différentes strates végétales sur une même trame sur l'ensemble du site permettra d'y retrouver une échelle plus humaine. Le regard pourra s'accrocher ou passer au travers ces filtres plus ou moins réguliers qui accentuent les perspectives vers la rivière. L'ensemble de cette strate végétale vient renforcer la composition et la lisibilité de ces espaces en bord d'Airaines.

L'intérêt de ce parking arboré est autant écologique que social. Aujourd'hui stérile, cette étendue minérale pourra jouer un rôle de refuge et d'expression de la biodiversité des bords de l'Airaines. La saison de la cueillette sera quant à elle l'occasion d'événements locaux propices à la cohésion de la vie sociale dans le bourg.

Au centre de la place, les éléments constitutifs de la strate basse (vivaces ou arbustes) sont amovibles. Ils poursuivent la trame arborée aux endroits plus fréquentés de la place du Marquetet sans y contraindre le déploiement de structures (manèges) ou le stationnement en format grande affluence.

Entre les terrains de tennis et le terrain de football, la haie de thuyas, que la commune souhaite arracher, peut être remplacée par des arbres de haut jet (tilleul, charme, érable champêtre) et des arbustes moins élevés (viorne, troène, houx). À l'inverse d'une haie, ces arbres contribueront à décloisonner ces espaces du bourg.



Esquisse programmatique d'une nouvelle structure végétale sur la place du Marquetet.

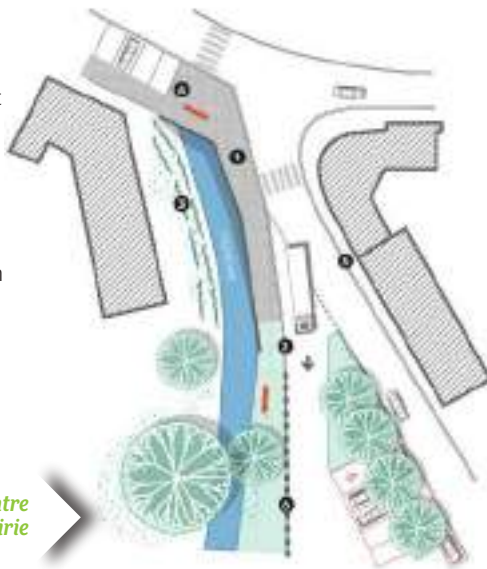
Renforcer la lisibilité de l'espace et l'articulation de la place avec le cœur de bourg

La relation entre la place de la Mairie et la place du Marquet est aujourd'hui peu qualitative car un vaste espace est donné aux véhicules au croisement entre la rue du Moulin et la rue de la République. Les espaces piétons se retrouvent pincés entre la route et l'Airaines qui s'écoule en contre-bas. La traversée peut s'avérer difficile, voire dangereuse, lorsque des véhicules stationnent sur le trottoir.

L'élargissement du trottoir en cet endroit et le report des stationnements sur les espaces prévus à cet effet permettraient de sécuriser la liaison entre la place de la mairie et le pôle sportif et de la rendre plus agréable pour les piétons. Sur cet endroit privilégié qui surplombe la rivière, un

mobilier sobre et économe pourrait trouver sa place le long du muret de briques.

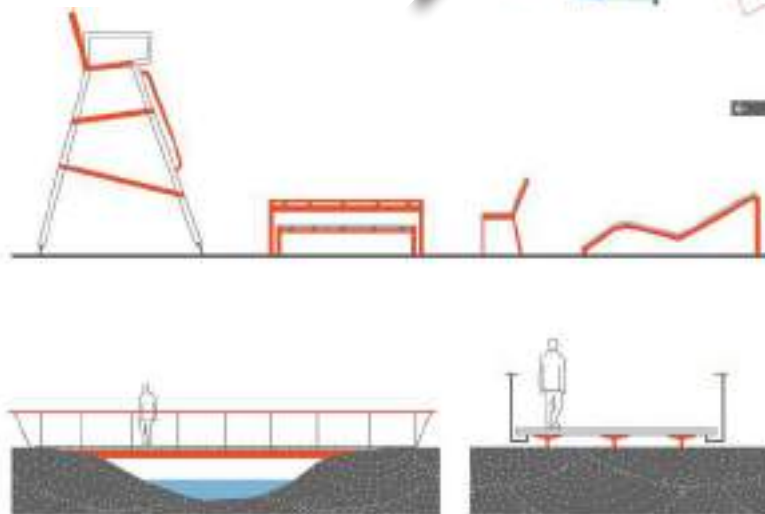
- 1 - Affirmer un espace public transitoire en surplomb de l'Airaines entre la place de la Mairie et le pôle sportif.
- 2 - Prévoir un traitement des sols progressif et peu coûteux qui marque la transition entre le centre-ville (dominante minérale et imperméable) et les bords d'Airaines (milieu humide et spontané).
- 3 - Renforcer la structure des berges par la mise en place de passages de saules.
- 4 - Installer un mobilier sobre et économe.
- 5 - Empêcher le stationnement au pied des bâtiments.
- 6 - Délimiter le parking occasionnel par une clôture amovible.



Esquisse programmatique de l'articulation entre la place du Marquet et la place de la mairie

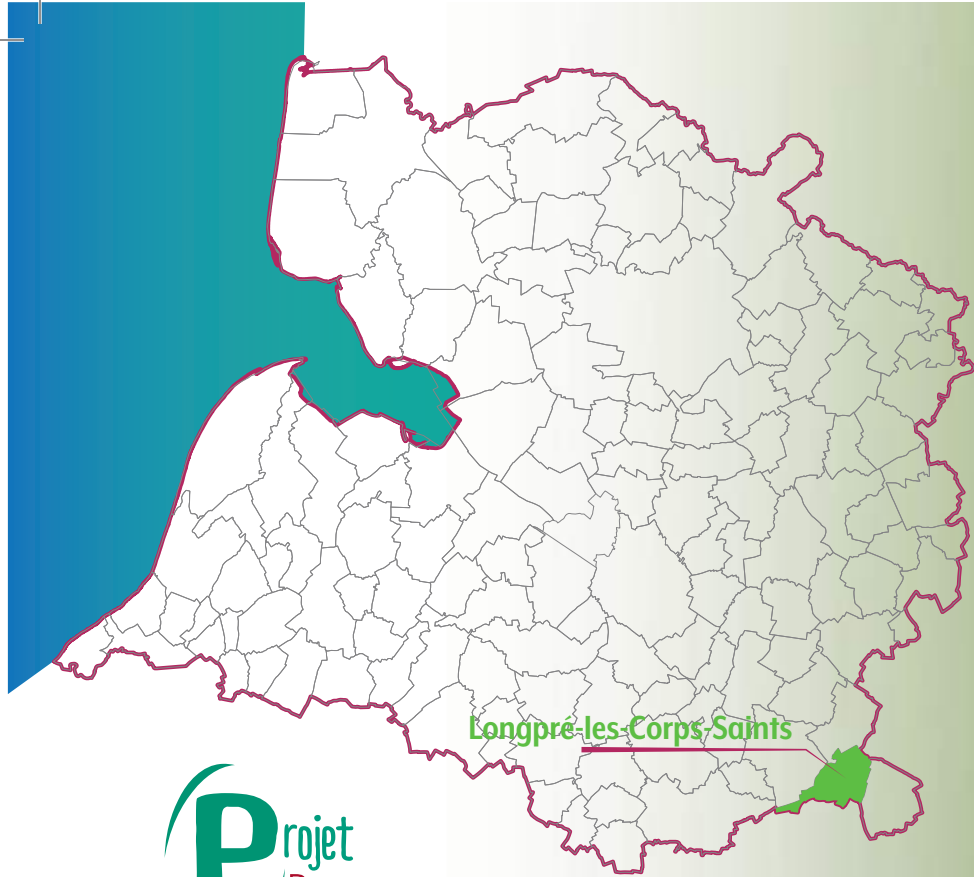
Sur cet espace et plus généralement encore sur l'ensemble de la place, la mise en place d'une ligne de mobilier sobre, économe financièrement et en énergie dans sa production et sa gestion, représente un levier stratégique dans la reconquête des espaces publics du bourg. De telles installations conforteront les usages existants ou à venir en incitant à la halte, au repos ou au jeu. Afin d'inviter à la découverte de la commune, un panneau présentant ses atouts patrimoniaux et ses cheminements pourra aussi y être installé, en veillant à en soigner l'intégration. La conception et l'installation de ces différents éléments peuvent s'inscrire dans une démarche participative proposant leur co-construction avec leurs usagers.

Aujourd'hui, deux points de traversée de l'Airaines se côtoient : l'un pour le passage des engins d'entretien, l'autre pour les piétons. Une traversée unique impacterait moins la dimension naturelle du site et permettrait d'y concentrer les efforts en matière d'esthétique, de sécurité et d'entretien. Une telle passerelle serait autant utile à l'exploitation technique du site qu'à sa bonne accessibilité piétonne.



Point de vigilance

Dans une approche de plus large échelle, les liaisons stratégiques à établir entre place du Marquet, gare, pôle scolaire (école/collège) et espaces de loisirs (maison des marais, voie verte du Vimeu à l'Airaines, ...) doivent être pensées tant du point de vue des circulations motorisées que des modes actifs de déplacement. Ce fort enjeu méritant une analyse dédiée n'est pas développé dans cet atlas.



Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend. Le label Parc Naturel Régional pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Cet Atlas et l'ensemble de la collection déjà parus sont disponibles gratuitement sur : WWW.BAIEDESOMME3VALLEES.FR

Mentions légales :

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées (Syndicat Mixte) - Immeuble GAROPÔLE, place de la gare 80100 Abbeville
Imprimeur : Imprimerie Carré
Directeur de la Publication : Nicolas Dumont |
Responsable de la rédaction : Clotilde de Zélicourt |
Cartes : Florian Chevallier
Textes : Clotilde de Zélicourt, Céline Abelé, Catherine Durpé François Brasseur, Xavier Lethève, Atelier de l'Ours
Ne peut être vendu | Parution : décembre 2019 |
Tirés à : 200 exp | Reproduction soumise à autorisation du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Bibliographie : *Atlas des paysages de la Somme, DIREN Picardie, 2007. Plan local d'urbanisme de Longpré-les-Corps-Saints. La Picardie historique et monumentale tome III, Société des Antiquaires de Picardie, fin XIX^{ème}, <http://eric.bailly2.free.fr>, Long et Longpré-les-Corps-Saints, E. Delgove 1860. Notice sur les saintes reliques de l'église de Longpré-les-Corps-Saints, L. Thierry, 1885. L'Ancien trésor de Longpré-les-Corps-Saints, Henri Macqueron, 1892. L'architecture de la Reconstruction, Gilles Plum ; Art Chrétien 1956, la reconstruction des églises, article de A. Sallez, architecte « découverte de l'Eglise de Longpré les Corps Saints », Archives départementales de la Somme, archives patrimoniales d'Abbeville. Documents du CIS d'Hallencourt*

Crédits : Couverture : nord-image.com ; Photos BS3V, BM Abbeville, Archives départementales de la Somme, IGN, Atelier de l'Ours, Patrick Guidé, Ville d'Abbeville – service patrimoine, CEN Picardie

Remerciements : à la municipalité et aux membres du groupe de travail, à l'équipe BS3V, au service Patrimoine de la Ville d'Abbeville, à P. Guidé, à A. Bienfait, au CEN Picardie, à P.Gourbin et B. Pouvreau.

Financeurs

